

dont l'imprudence m'a fait commettre vis-à-vis de vous la plus grande impolitesse sans le sçavoir. Enfin, tout m'a été restitué ; il me reste à vous demander mille pardons de tout ce qui est arrivé et à vous faire, Monsieur, mes sensibles remerciements des 4 desseins dont vous vous privés pour moy, et qui m'ont fait très-grand plaisir. J'aurois ardamment souhaité pouvoir vous en témoigner ma reconnaissance en vous envoyant sur le champ ma Pirite, ditte pierre de foudre, que je tiens de M. de Fleury ; mais je vous avoue que j'y suis trop attaché pour m'en déssaisir, non-seulement parce qu'elle est la plus grosse pirite que j'aie dans mon cabinet, mais encore par le prix de la main dont je la tiens. J'ai donc pris le parti de la faire dessiner, hier, avec la dernière exactitude, et c'est ce dessein que j'ai l'honneur de joindre à cette lettre. Je vous enverrai avec plaisir une Pyrite de mon cabinet, ou du moins un échantillon d'icelles, lorsque vous m'indiquerez par quelle voie vous voulez que je vous la fasse tenir. Au reste, j'ai l'honneur de vous prévenir que quoique je croye sincèrement que la pierre que M. l'Intendant m'a donné soit une pirite ; je ne prétends pas dire qu'elle ne diffère pas en quelque chose de celles que je possède, par la forme ; mais seulement qu'étant traitée chymiquement, elle a donné les mêmes principes. Il me semble avoir lu, ces jours derniers, quelque chose au sujet des pierres de foudre, dans le *Mercur*e de mars 1754, à l'article de la critique du catalogue de feu M. Geofray, page 95. L'auteur de cette critique paroît ne pas être persuadé qu'il y ait des pierres de foudre proprement dites. Cela ne diminue rien de la vive impatience que j'ai, Monsieur, de voir votre ouvrage à ce sujet. Comme vous le pensés très-bien, l'opinion que l'on avoit peut-être trop répétée de la possibilité de la formation des pierres par la foudre reprendra sans doute son ancienne autorité, lorsque vous deignerez la